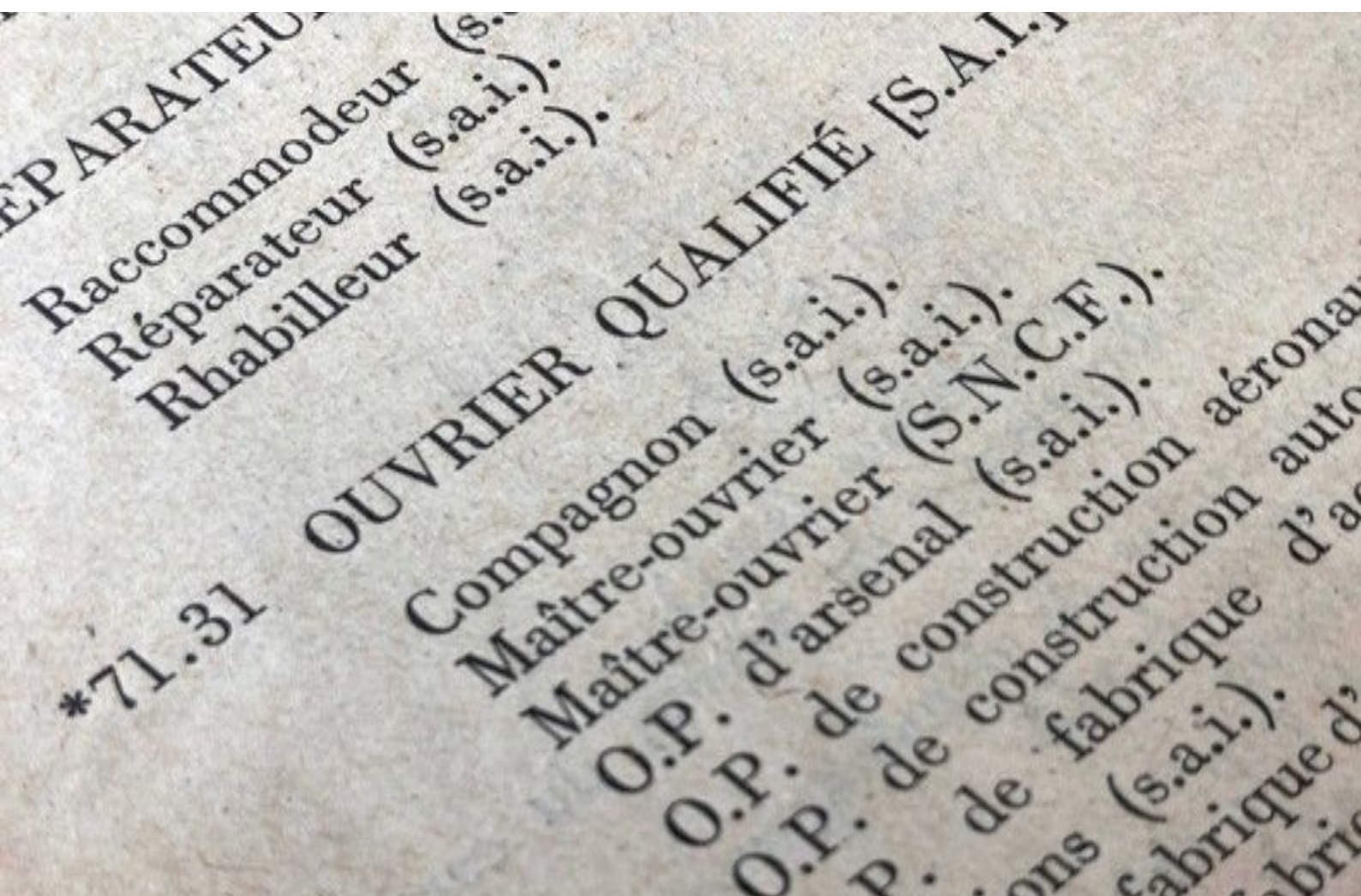




ATELIER PÉDAGOGIQUE

LES RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS 2021

CLASSER LE TRAVAIL

Les usages et effets des nomenclatures des métiers
du XIX^e siècle à nos jours

PROPOSÉ PAR
LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSEE ALAIN DESROSIÈRES

6414 CONDUCTEURS DE VOITURE PARTICULIERE (SALARIES)

Salariés chargés de transporter certaines personnes dans une voiture légère (au plus 9 places, chauffeur compris).

NOYAU

Chauffeur <AUTO, VL> (DIRECTION, D'ENTREPRISE)

CAS LIMITE EXCLUS

Chauffeur ambulancier	---> 5223
Chauffeur de taxi	---> 6413

6415 CONDUCTEURS-LIVREURS, COURSIERS (SALARIES)

Salariés qui conduisent des véhicules légers (au plus 3,5t autorisées en charge) pour enlever ou livrer des marchandises, en général à faible distance. Ils ont la responsabilité de leur chargement, et des opérations commerciales et encaissements qui peuvent être liés à la livraison

NOYAU

Chauffeur de ramassage < MARCHANDISES >
Conducteur livreur
Coursier
Livreur

ASSIMILES

Chauffeur emballeur
Commissionnaire < COURSIER >
Distributeur de journaux
Ramasseur de lait

CAS LIMITE INCLUS

Aide chauffeur
Aide livreur
Chauffeur manutentionnaire
Chauffeur vendeur
Vendeur livreur

CAS LIMITE EXCLUS

Chauffeur de ramassage <PERSONNES>	---> 6412
Chauffeur livreur < POIDS LOURD, ROUTIER >	---> 6411

Présentation du livret pédagogique

Dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois 2021, dont le thème est le Travail, la bibliothèque de l'Insee Alain Desrosières propose une table ronde sur les nomenclatures des métiers et des catégories socio-professionnelles à destination des enseignants du secondaire.

Cette table ronde est animée par trois intervenants :

Thomas Amossé, sociologue et administrateur de l'Insee, chercheur au Centre d'Études de l'Emploi et du Travail (CEET – Conservatoire national des arts et métiers). Il a présidé le groupe de travail pour la rénovation de la nomenclature des professions et des catégories socio-professionnelles (PCS 2018-2019) au Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Claire Judde de Larivière, historienne et maîtresse de conférence en histoire à l'Université de Toulouse II. Spécialiste de Venise et de son peuple aux XV^e et XVI^e siècles, elle travaille actuellement sur les nomenclatures de métiers, du Moyen Âge à aujourd'hui. Elle a notamment co-dirigé avec George Hanne l'ouvrage « Noms de métiers et catégories professionnelles. Acteurs, pratiques, discours (XVe siècle à nos jours) » publié en 2010 dans la collection Méridienne aux PUM (Presses Universitaires du Midi).

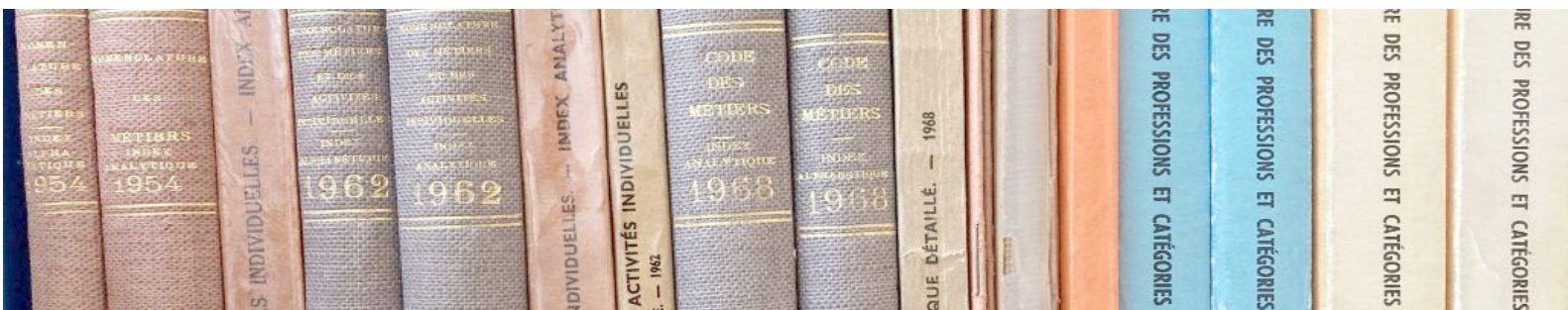
Agnès Walch Mension-Rigau, professeure d'histoire moderne, spécialiste de l'histoire du mariage et de la vie privée, auteure de nombreux ouvrages. Elle est actuellement Inspectrice générale de l'Éducation, du sport et de la recherche, après avoir été rectrice de l'Académie de Reims.

L'objectif de cette table ronde est de présenter l'évolution du classement du travail depuis le XIX^e siècle à travers les différentes nomenclatures des métiers et des catégories socio-professionnelles. Ces nomenclatures sont le reflet de la notion de travail dans notre société et il est intéressant de comprendre comment elles ont été construites et comment elles influencent en retour la société.

En complément de cette table ronde, la bibliothèque de l'Insee Alain Desrosières et les intervenants proposent ce livret pédagogique à destination des enseignants du secondaire en Histoire-Géographie. Le thème du travail peut être exploité pour aborder divers passages du programme scolaire (révolution industrielle, exode rural, etc.). Les enseignants en Sciences économiques et sociales pourront également se servir de ce livret dans le cadre de leurs cours sur les catégories sociales s'ils le souhaitent.

SOMMAIRE :

- L'histoire des nomenclatures socio-professionnelles
- La mise en place des nomenclatures socio-professionnelles à l'Insee
- La rénovation de la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles 2020
- Exemple de lecture d'une nomenclature à travers le métier d'agriculteur
- En classe : comment aborder les nomenclatures dans le programme d'Histoire-Géographie
- Bibliographie



L'histoire des nomenclatures socio-professionnelles

Les nomenclatures et autres classifications des métiers ou professions employées depuis le XIX^e siècle sont d'abord des outils au service de la statistique. Celle-ci permet aussi bien d'alimenter le débat public que de guider les gouvernements dans leur action politique.

Bien entendu, les nomenclatures des métiers ont pris différentes formes depuis le XIX^e siècle et se sont complexifiées au cours du temps, mais elles ont toujours cherché à qualifier le travail et à rendre compte des positionnements de telle ou telle profession dans l'espace social en combinant différents critères. **Ce sont des instruments particuliers, dont l'histoire éclaire celle du travail et des représentations sociales, et qui permettent d'appréhender plus généralement les grandes évolutions de la société.**

En France, c'est l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) qui produit ces nomenclatures. Récemment mise à jour, la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) permet de regrouper synthétiquement la population dans des catégories homogènes selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non). Utilisée à l'Insee dans le cadre d'analyses quantitatives de la société, elle sert par ailleurs à de nombreux acteurs économiques et sociaux pour l'étude de sujets variés : opinions politiques, pratiques culturelles ou éducatives, hiérarchie salariale, patrimoniale, démographie, santé, conditions de travail, mobilité sociale, accès à l'emploi.

Un peu d'histoire

Les classifications et les nomenclatures des métiers ont évolué au fil des époques en fonction des changements sociaux et économiques qui ont traversé le pays.

Alors qu'au Moyen Âge, la société est découpée en ordres (noblesse, clergé, tiers état), l'Ancien Régime voit l'émergence des corporations des métiers redessiner la structuration de la population. Dès 1695, Vauban utilise un découpage de la population en 22 catégories pour définir la levée d'un nouvel impôt : la capitation. D'autres tentatives de classifications voient le jour au XVIII^e siècle sous l'impulsion d'économistes, de démographes et de philosophes.

En 1791, la loi sur les recensements de la population prévoit de recueillir des renseignements sur la profession et les autres moyens d'existence. Ce n'est qu'en 1851 qu'apparaît pour la première fois dans le recensement la question des professions.

Nomenclatures, classifications et statistiques

Une nomenclature ou une classification est une liste de termes structurée dans un ordre précis qui sert à classer des éléments dans des groupes présentant des caractéristiques communes.

Les nomenclatures et les classifications sont des outils indispensables pour le statisticien.

Littéralement « science de l'État », la statistique sert initialement à apporter à un gouvernement des éléments de connaissance sur sa population et ses ressources afin d'éclairer ses décisions. Il s'agit de compiler des renseignements (des données dirait-on aujourd'hui) en menant des enquêtes auprès des individus et/ou des entreprises ou en utilisant des sources administratives (état civil par exemple). Par exemple, les résultats du recensement de la population sont traités en recourant à des nomenclatures. Les renseignements sont obtenus par le biais de questionnaires remplis par les individus enquêtés. Les questionnaires complétés sont ensuite traités statistiquement pour obtenir des séries d'éléments chiffrés sur tel ou tel critère, comme par exemple la répartition par sexe de la population, l'âge moyen au mariage, la mortalité ou encore la répartition de la population selon son activité. Or, pour élaborer ces statistiques, il faut des outils permettant de normer et classer les réponses des individus. Parmi ces outils, il y a les classifications et les nomenclatures, dont les nomenclatures des professions et catégories socioprofessionnelles.

D'autres exemples : la nomenclature des causes de décès, la classification internationale des maladies (CIM) utilisée pour élaborer des statistiques sanitaires.

Au fur et à mesure, les notions d'activité et de position sociale se précisent : distinction entre actifs et ceux qui vivent « à leurs dépens » ; introduction des nomenclatures d'activités collectives qui se développent durant l'industrialisation de la France ; mise en place du premier code des catégories socio-professionnelles en 1954.

Pour les PATRONS, ARTISANS, INDÉPENDANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES
et les EXPLOITANTS AGRICOLES
(y compris gérants de S.A., R.L. et de Sociétés en commandite, et personnes ne travaillant
qu'à la commission)

17. NOM (ou raison sociale) et ADRESSE de votre Etablissement, Entreprise, Exploitation
agricole, etc.
Nom :
Rue (ou lieudit) : N°
Commune : Pour Paris, Lyon et Marseille, ajoutez l'arrondissement.
Département :

18. Avez-vous des SALARIÉS ? (Oui-Von) Si OUI, combien ?
Ne compter pas les membres non salariés de votre famille, ni les gens de maison à votre service.
Dans l'Agriculture, comptez seulement les salariés permanents.

19. Numéro d'identité de votre établisse-
ment (Numéro I. N. S. E. E.)
(facultatif, et pour faciliter le dépouillement.)

20. Si vous êtes EXPLOITANT AGRICOLE, êtes-vous :
Propriétaire exploitant ? Fermier ? Métayer ? (Rayez les mentions inutiles.)

Extrait du questionnaire du bulletin individuel du recensement de la population de 1954



Contexte d'émergence des catégories socio-professionnelles

Les mouvements sociaux qui émergent dans les années 1930 en France et les négociations entre patronat, syndicats et gouvernement font apparaître le manque de données quantitatives et posent la question de la classification des emplois en fonction de la formation, du salaire ou encore de la position dans l'entreprise. Plus tard, la fin de la Seconde guerre mondiale est marquée par le développement, en France, des sciences sociales, avec la création de plusieurs institutions dont l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), l'Ined (Institut national des études démographiques) ou

encore le Centre d'études sociologiques du CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

C'est dans ce contexte que la première nomenclature des catégories socio-professionnelles voit le jour au début des années 1950. Elle fait la synthèse entre les nomenclatures des activités individuelles et celles des activités collectives.

Son objectif est de classer l'ensemble de la population en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale. La nomenclature des catégories socio-professionnelles (CSP) de 1954 distingue neuf groupes socio-professionnels (+ un groupe pour les inactifs) qui reposent sur plusieurs concepts : métier proprement dit, activité économique, qualification, position hiérarchique et statut. La notion de CSP connaît un vif succès et le terme issu du jargon statistique entre dans le langage courant. Cette nomenclature est utilisée pendant 30 ans jusqu'à sa refonte en 1982, réalisée notamment par Alain Desrosières et Laurent Thévenot. La CSP devient alors PCS (professions et catégories socio-professionnelles) et réduit le nombre de groupes à six pour les actifs, auxquels s'ajoutent deux groupes pour les retraités et les autres inactifs.

1954 - CSP

0. Agriculteurs exploitants
1. Salariés de l'agriculture
2. Patrons de l'industrie et du commerce
3. Professions libérales et cadres supérieurs
4. Cadres moyens
5. Employés
6. Ouvriers
7. Personnels de services
8. Autres catégories¹
9. Personnes non actives²

1982 - PCS

1. Agriculteurs exploitants
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
4. Professions intermédiaires
5. Employés
6. Ouvriers
7. Retraités
8. Autres inactifs

1. Dans Autres catégories se trouvent les artistes, le clergé, les militaires et les policiers.

2. La catégorie des Personnes non-actives rassemble les enfants, les étudiants et les élèves, les militaires du contingent, les anciens agriculteurs, les personnes retirées des affaires, les retraités du secteur public, les anciens salariés du privé et les personnes dépendantes.



Concrètement comment ça marche ?

Lors des recensements de la population, plusieurs questions sont posées sur la profession dans le bulletin individuel. Au fil des recensements, les questions se précisent et permettent d'obtenir plus de détails. Lors du dépouillement des bulletins, on attribue un code à chaque profession en recourant à la nomenclature des activités individuelles. Une table de correspondance permet de classer les professions ainsi codées dans les catégories socio-professionnelles auxquelles elles appartiennent.

À partir de 1982, il n'y a plus besoin de table de correspondance, puisque la nomenclature des activités individuelles et celle des catégories socio-professionnelles sont fusionnées.

Le **code des catégories socio-professionnelles** permet de classer l'ensemble de la population en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale, c'est-à-dire les personnes :

- susceptibles d'entretenir des relations entre elles ;
- d'avoir des comportements ou des opinions analogues ;
- de se considérer elles-mêmes comme appartenant à une même catégorie et d'être considérées par les autres comme appartenant à cette même catégorie.

La mise en place des nomenclatures à l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est créé en 1946. Il succède à plusieurs institutions : la Statistique générale de la France (SGF) qui a existé sous différentes formes tout au long du XIX^e siècle jusqu'en 1941, Service de la démographie créé en 1940, puis le Service national des statistiques (SNS) de 1941 à 1946. Entre autres attributions, l'Insee est chargé de l'établissement et de la gestion de plusieurs codes et nomenclatures dont la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles.

En 1949, dans la perspective du recensement de la population de 1954, l'Insee commence à réfléchir à ce qui deviendra la nomenclature des catégories socio-professionnelles. L'institut n'existe que depuis trois ans et ses équipes sont encore peu nombreuses. Une grande autonomie est, de fait, laissée à celui qui est chargé de porter cette réflexion : **Jean Porte**, connu pour être le principal concepteur de la nomenclature des catégories socio-professionnelles de 1954. Son travail, fondé sur les codes des métiers et activités individuelles déjà existants et qu'il complète, répond à la demande de la société d'après-guerre, qui cherche des outils pour se décrire. C'est dans ce contexte, qu'est élaborée la nomenclature des catégories socio-professionnelles, souvent présentée comme le résultat d'un travail empirique avec pour objectif de créer des regroupements d'individus dans des catégories sociales homogènes. L'usage de l'expression « *catégories socio-professionnelles* » date de cette époque particulière, fortement marquée par les débats idéologiques de l'après-guerre. Jean Porte signale dans un entretien qu'il consacre à Alain Desrosières quelques années plus tard que « *si nous avions choisi ce mot [catégories sociales], nous aurions été critiqués par tout le monde. La gauche aurait estimé que ce n'était pas de vraies classes sociales, et la droite aurait crié au contraire que c'étaient des classes sociales. Tandis qu'avec socio-professionnel, personne n'a rien dit* ».

Près de 30 ans plus tard, l'Insee entame la rénovation de la nomenclature des catégories socio-professionnelles, confiée notamment à **Alain Desrosières** (1940-2013). Statisticien, sociologue et

historien, Alain Desrosières est connu pour avoir élaboré une réflexion critique de l'usage des chiffres dans le débat public et pour son travail sur la construction socio-historique de la statistique. Il entreprend au début des années 1980 la refonte de

— 3 —

**RAPPEL DES GROUPES
ET DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES**

0.	AGRICULTEURS EXPLOITANTS.
00*	Agriculteurs s. a. i.
01.	Propriétaires exploitants.
02.	Fermiers.
03.	Métayers.
1.	SALARIÉS AGRICOLES.
10.	Salariés agricoles.
2.	PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
[20*]	Patrons de l'industrie s. a. i.
21.	Industriels.
22.	Artisans.
23.	Patrons pêcheurs.
[25*]	Commerçants s. a. i.
26.	Gros commerçants.
27.	Petits commerçants.
3.	PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS.
30.	Professions libérales.
32.	Professeurs ; professions littéraires et scientifiques.
33.	Ingénieurs (secteur privé).
34.	Cadres administratifs supérieurs (secteur privé).
35.	Cadres supérieurs (secteur public).
4.	CADRES MOYENS.
41.	Instituteurs ; services médicaux et sociaux (secteur privé).
42.	Instituteurs ; services médicaux et sociaux (secteur public).
43.	Techniciens (secteur privé).
44.	Cadres administratifs moyens (secteur privé).
45.	Cadres moyens (secteur public).
5.	EMPLOYÉS.
51.	Employés de bureau (secteur privé).
52.	Employés de bureau (secteur public).
53.	Employés de commerce.
6.	OUVRIERS.
60.	Contremaîtres (secteur privé).
61.	Ouvriers qualifiés (secteur privé).
62.	Ouvriers qualifiés et contremaîtres (secteur public).
63.	Ouvriers spécialisés (secteur privé).
64.	Ouvriers spécialisés (secteur public).
65.	Minours.
66.	Marins et pêcheurs.
67.	Apprentis ouvriers.
68.	Manouvres.
7.	PERSONNELS DE SERVICE.
70.	Gens de maison.
71.	Femmes de ménage.
72.	Autres personnels de service.

Code des catégories socio-professionnelles 1954

la nomenclature des catégories socio-professionnelles en maintenant le dialogue entre différents organismes susceptibles d'être impliqués dans le processus (organisations professionnelles, chercheurs, etc.). En s'appuyant sur l'histoire des catégories et nomenclatures, il redessine les contours de la nomenclature des catégories socio-professionnelles qui prend en 1982 le nom de nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS).

« Les catégories socio-professionnelles sont, en tant que produit de décennies de transformations des représentations que la société se donne d'elle-même, de l'histoire accumulée »

Alain Desrosières, Les catégories socioprofessionnelles in *Courrier des statistiques*, n°125, nov.-déc. 2008.

La rénovation de la nomenclature PCS 2020

Après la rénovation du tournant du millénaire (PCS 2003), conduite pour rendre compte de l'évolution des professions (entre déclin des métiers anciens et émergence de nouvelles activités), la nomenclature a de nouveau fait l'objet d'une opération d'actualisation ces dernières années (PCS 2020).

L'état des lieux réalisé a confirmé le toujours fort attachement à la nomenclature et à la variété d'usages possibles de ses différents niveaux pour décrire et comprendre :

- Le monde du travail (les professions, P) ;
- La morphologie sociale (les milieux sociaux, ou catégories socio-professionnelles, CS) ;
- La stratification sociale (les inégalités liées aux groupes socio-professionnels, GS).

La rénovation s'est donc attachée à préserver la possibilité de comparaisons temporelles, en conservant à l'identique ses catégories et groupes historiques, qui sont en vigueur depuis 1982. Leurs intitulés ont toutefois été actualisés et féminisés.

Plusieurs innovations ont par ailleurs vu le jour.

Au niveau fin, une nouvelle manière d'appréhender les professions a été retenue : moins nombreuses (leur nombre passe de 486 à 311), elles seront plus simples à coder et à comprendre, de tailles plus homogènes entre activités masculines et féminines et avec une comparabilité accrue entre secteurs privé et public.

On pourra en outre construire soi-même ses catégories d'analyse en s'appuyant directement sur les libellés de profession déclarés pour délimiter des domaines professionnels non prévus par la nomenclature (par exemple les métiers verts, les professions du numérique, les dirigeants et professionnels de haut niveau).

Aux niveaux agrégés, des regroupements complémentaires ont été créés, qui fournissent désormais un bouquet de catégorisations sociales aux usages spécifiques :

- Les catégories et groupes socio-professionnels historiques pour l'étude (notamment des milieux sociaux) sur longue période ;
- La PCS Ménage pour les domaines où l'entrée ménage s'impose (logement, éducation, consommation, etc.) ;
- Un schéma de classes pour une analyse des situations d'emploi, avec une grille de lecture actualisée, segmentée et hiérarchisée des positions sociales.

De façon transversale, un site Internet pour tout savoir sur la PCS est en cours d'élaboration. Structuré autour de quatre grandes rubriques (Découvrir ; Naviguer ; Décrire ; Coder), il entend répondre aux principaux besoins des différents publics intéressés par la nomenclature (statisticiens, chercheurs, enseignants, sondeurs, etc.).

Ces évolutions se mettent progressivement en place, le site Internet dédié sera par exemple accessible début 2022.

Comprendre et analyser la société française. La nomenclature socio-professionnelle	
Découvrir	
	La PCS : Principes, histoire, production, usages
	Les guides de documentation
	L'articulation avec d'autres nomenclatures françaises
	L'articulation avec les nomenclatures étrangères
Naviguer	
	La PCS
	Les classes (et sous-classes) d'emploi
	La PCS ménage
	Les rubriques ad hoc de professions
Décrire	
	Portraits de groupes
	La société en quelques thèmes
	Outils pédagogiques
	Statistiques en ligne
	Obtention de micro-données
Coder	
	Les instruments de collecte
	Les outils de codification
	La création des agrégats complémentaires
	La création d'une rubrique ad hoc de professions
	L'utilisation des versions antérieures ou d'autres nomenclatures

La structure du futur site dédié (Insee, CNRS-EHESS Progedo, Cnam-CEET, UVSQ- Printemps)

Les nomenclatures d'hier à aujourd'hui

L'agriculteur d'aujourd'hui est-il le même que l'agriculteur d'hier ?

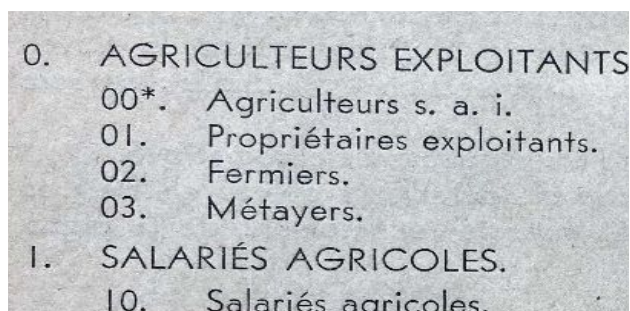
Le code des catégories socio-professionnelles de 1954 classe les personnes travaillant dans le secteur agricole en 2 catégories : les agriculteurs exploitants et les salariés agricoles (image 1).

Dans ces catégories, on retrouve les métiers qui sont listés dans la nomenclature des métiers et activités individuelles (image 2).

Dans le recensement de la population de 1954, on compte plus de 5 millions de personnes actives dans le secteur agricole : agriculteurs et salariés agricoles (image 3). Les chiffres sont difficilement comparables avec les résultats du précédent recensement de 1946, car, à cette époque, on comptait d'office dans la population active agricole les femmes d'agriculteurs qui n'avaient pas déclaré d'autres professions lors du recensement, ce qui n'a plus été le cas à partir de 1954.

En 1982, la nomenclature des métiers et activités individuelles et le code des catégories socio-professionnelles sont refondus pour ne former plus qu'une nomenclature : la nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles (PCS).

À cette occasion, la catégorie des *salariés agricoles* disparaît, les *ouvriers agricoles* sont rattachés à la catégorie des *ouvriers* (image 4). La catégorie des *agriculteurs exploitants* est divisée en 3 sous-groupes selon la taille de l'exploitation (image 5). C'est toujours le cas aujourd'hui.



0. AGRICULTEURS EXPLOITANTS

00*. Agriculteurs s. a. i.

01. Propriétaires exploitants.

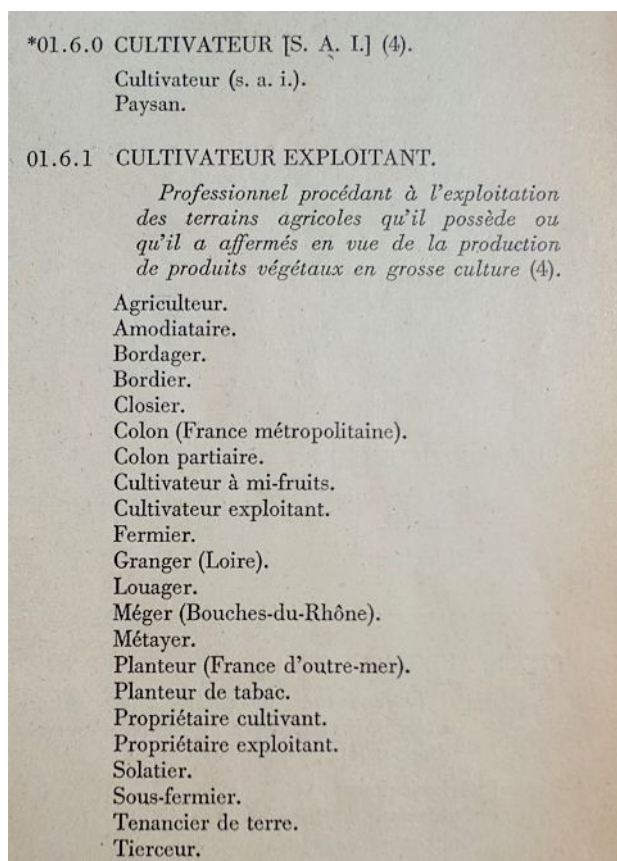
02. Fermiers.

03. Métayers.

I. SALARIÉS AGRICOLES.

10. Salariés agricoles.

[Image 1 : Code des catégories socioprofessionnelles 1954](#)



*01.6.0 CULTIVATEUR [S. A. I.] (4).

Cultivateur (s. a. i.).

Paysan.

01.6.1 CULTIVATEUR EXPLOITANT.

Professionnel procédant à l'exploitation des terrains agricoles qu'il possède ou qu'il a affermés en vue de la production de produits végétaux en grosse culture (4).

Agriculteur.

Amodiaire.

Bordager.

Bordier.

Closier.

Colon (France métropolitaine).

Colon partiaire.

Cultivateur à mi-fruits.

Cultivateur exploitant.

Fermier.

Granger (Loire).

Louager.

Méger (Bouches-du-Rhône).

Métayer.

Planteur (France d'outre-mer).

Planteur de tabac.

Propriétaire cultivant.

Propriétaire exploitant.

Solatier.

Sous-fermier.

Tenancier de terre.

Tierceur.

[Image 2 : Extrait de la nomenclature des métiers et activités individuelles de 1954](#)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE		ENSEMBLE	
	Code		% (1)
AGRICULTEURS	0	3.983.840	208
Agriculteurs s. a. i.	00	145.020	7
Propriétaires exploitants	01	2.459.180	129
Fermiers	02	1.169.880	61
Métayers	03	209.760	11
SALARIÉS AGRICOLES	10	1.151.520	60

Image 3 :
Recensement de la population 1954, résultats du sondage au 1/20e population active

Catégorie socioprofessionnelle (Niveaux 8 et 42)	Ensemble
ENSEMBLE :	43040220
1 AGRICULTEURS EXPLOITANTS	1475380
2 ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTREPRISE	1834620
3 CADRES, PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES	1894720
4 PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	3971100
5 EMPLOYÉS (Y COMPRIS PERSONNELS DES SERVICES)	6247240
6 OUVRIERS (Y COMPRIS AGRICOLES)	7748860
7 RETRAITÉS	7436020
8 AUTRES PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE	12432280

Image 4 : Recensement de la population 1982, population active

11 AGRICULTEURS SUR PETITE EXPLOITATION

(moins de 20 équivalent hectares de blé)**

- 1101 Agriculteurs sur petite exploitation d'agriculture générale
- 1102 Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation
- 1103 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation
- 1104 Éleveurs d'herbivores sur petite exploitation
- 1105 Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur petite exploitation
- 1106 Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante

12 AGRICULTEURS SUR MOYENNE EXPLOITATION

(20 à 40 équivalent hectares de blé et assimilés)**

- 1201 Agriculteurs sur moyenne exploitation d'agriculture générale
- 1202 Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation
- 1203 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
- 1204 Éleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
- 1205 Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur moyenne exploitation
- 1206 Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
- 1211 Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
- 1212 Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 1213 Patrons pêcheurs et aquaculteurs, de 0 à 9 salariés

13 AGRICULTEURS SUR GRANDE EXPLOITATION

(plus de 40 équivalent hectares de blé)**

- 1301 Agriculteurs sur grande exploitation d'agriculture générale
- 1302 Maraîchers, horticulteurs sur grande exploitation
- 1303 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation
- 1304 Éleveurs d'herbivores sur grande exploitation
- 1305 Éleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation
- 1306 Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante

Image 5 : Nomenclature des PCS 1982

En classe : comment aborder l'histoire des nomenclatures en Histoire-Géographie ?

L'évolution de la classification des métiers et des catégories socio-professionnelles peut être abordée au cours de plusieurs thèmes du cursus scolaire dans la matière Histoire-Géographie.

Classe	Thèmes du programme d'Histoire-Géographie
4 ^e	« L'Europe de la Révolution industrielle » « Les conditions féminines »
1 ^{re}	« L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales de la France au XIX ^e siècle » « Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914 »
1 ^{re} prof.	« Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX ^e – 1 ^{re} moitié du XX ^e siècle) » « Vivre en France en démocratie depuis 1945 »
Terminale	« Tournant social, politique et culturel de 1974 à 1988 »

De plus, cette thématique fait partie intégrante des programmes du lycée en **Sciences économiques et sociales** (par exemple : « Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ? »), et pourra aussi être abordée pour expliquer les facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social, l'évolution de la structure socio-professionnelle depuis la seconde moitié du XX^e siècle, l'analyse de la stratification sociale et les théories des classes sociales, la mobilité sociale ou encore à l'engagement politique.

Exemples d'exercices à faire avec les élèves :

Quels sont les critères retenus pour former les catégories socio-professionnelles ?

→ *La profession, la position hiérarchique, le statut*

Évolution du nombre d'ouvriers ou d'agriculteurs en France. Entre 1954 et 1982, on passe de 6,5 millions d'ouvriers (ou 4 millions agriculteurs exploitants + 1,2 million de salariés agricoles) à 7,7 millions d'ouvriers (1,5 million d'agriculteurs exploitants + 295 000 ouvriers agricoles), quelles peuvent-être les causes de cette évolution ?

→ *Évolution de la production industrielle / agricole en France, changement de nomenclature, place des femmes*

Source utilisée : recensements de la population, image ci-contre et image 4 p. 9 de ce livret.

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE		ENSEMBLE	
	Code		n/100 { % }
AGRICULTEURS	0	3.983.840	208
Agriculteurs s. a. l.	00	145.020	7
Propriétaires exploitants	01	2.459.180	129
Fermiers	02	1.169.880	61
Métayers	03	209.760	11
SALARIÉS AGRICOLES	10	1.151.520	60
PATRONS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	2	2.295.840	120
Industriels	21	85.400	4
Artisans	22	734.280	39
Patrons pêcheurs	23	24.300	1
Gros commerçants	26	193.120	9
Petits commerçants	27	1.268.740	67
PROFESSIONS LIBÉRALES ET CADRES SUPÉRIEURS	3	554.240	29
Professions libérales	30	119.920	6
Professeurs, professions littéraires et scientifiques	32	81.160	4
Ingénieurs (secteur privé)	33	81.140	4
Cadres administratifs supérieurs (secteur privé)	34	116.000	6
Cadres supérieurs (secteur public)	35	166.020	9
CADRES MOYENS	4	1.139.540	59
Instituteurs, services médicaux et sociaux (secteur privé)	41	123.700	6
Instituteurs, services médicaux et sociaux (secteur public)	42	275.740	14
Techniciens (secteur privé)	43	193.220	10
Cadres administratifs moyens (secteur privé)	44	335.160	18
Cadres moyens (secteur public)	45	211.720	11
EMPLOYÉS	5	2.078.480	109
Employés de bureau (secteur privé)	51	850.980	45
Employés de bureau (secteur public)	52	786.820	41
Employés de commerce	53	440.700	23
OUVRIERS	6	6.465.100	338
Contremaîtres (secteur privé)	60	141.480	7
Ouvriers qualifiés (secteur privé)	61	2.489.840	131
Ouvriers qualifiés et contremaîtres (secteur public)	62	366.480	19
Ouvriers spécialisés (secteur privé)	63	1.572.280	82
Ouvriers spécialisés (secteur public)	64	288.880	15
Mineurs	65	237.320	13
Murins et pêcheurs	66	51.180	3
Apprentis ouvriers	67	209.040	11
Manœuvres	68	1.110.640	58
PERSONNELS DE SERVICE	7	983.780	51
Gens de maison	70	330.700	17
Femmes de ménage	71	213.340	11
Autres personnels de service	72	439.740	23
AUTRES CATÉGORIES	8	499.040	26
Artistes	80	45.720	2
Clergé	81	154.700	8
Armée et police	82	298.620	16
Total		19.151.380	1.000

(*) Proportions par catégorie socio-professionnelle.

[Recensement de la population 1954, résultats du sondage au 1/20e population active](#)

Bibliographie

Amossé Thomas. « La nomenclature socio-professionnelle : une histoire revisitée », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2013/4, 68^e année, pp. 1039-1075.

Amossé Thomas. « La rénovation de la nomenclature socio-professionnelle (2018-2019) », *Rapport du groupe de travail du Cnis*, décembre 2019, n°156.

Desrosières Alain. *Éléments pour l'histoire des nomenclatures socio-professionnelles* in Pour une histoire de la statistique, Insee, 1977, pp.155-232.

Desrosières Alain, Thévenot Laurent. « Les mots et les chiffres : les nomenclatures socio-professionnelles » in *Économie et statistique*, n°110-1, 1979, pp.49-65.

Desrosières Alain, Goy Alain, Thévenot Laurent. « L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles » in *Économie et statistique*, n°152, 1983, pp.55-81.

Desrosières Alain, Thévenot Laurent. *Les catégories socio-professionnelles*. Paris : La Découverte / Repères, 1988 (1^{re} éd.), 2002 (5^e éd.), 122 p.

Neyret Guy, Faucheux Hedda. « Extraits du rapport « évaluation de la pertinence des catégories socio-professionnelles » », *Sociétés contemporaines*, vol. n° 45-46, no. 1-2, 2002, pp. 131-155.

Pierru Emmanuel, Spire Alexis. « Le crépuscule des catégories socio-professionnelles », *Revue française de science politique*, vol. 58, n°3, 2008, pp. 457-481.

Porte Jean. Les catégories socio-professionnelles in Friedmann Georges et Naville Pierre. *Traité de sociologie du travail*. Paris : Armand Colin, 1961.

Les nomenclatures et autres codes des métiers officiels édités par l'Insee 1951, 1952, 1954, 1962, 1968, 1975, 1982, 1994, 2003 : toutes les anciennes éditions ont été numérisées et sont disponibles sur la Bibliothèque numérique de la statistique publique <https://www.bnsp.insee.fr>

La bibliothèque de l'Insee Alain Desrosières

La bibliothèque de l'Insee Alain Desrosières est spécialisée dans les domaines de l'économie, de la statistique et des sciences sociales. En 1946, au moment de la création de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la bibliothèque hérite des collections documentaires des institutions qui l'ont précédé : la Statistique générale de la France (SGF), le Service de la démographie et le Service national des statistiques (SNS).

Les collections

Les collections remontent au XVIII^e siècle : l'ouvrage le plus ancien, intitulé *Nouveau Dénombrement du Royaume*, de C.-M. Saugrain, date de 1720. L'une des spécificités de la bibliothèque est de conserver un grand nombre de publications en série de nature statistique, dont la parution débute parfois au XIX^e siècle et se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Ces documents retracent notamment les évolutions démographiques et concernant les grands domaines de l'économie (industrie, commerce, agriculture, transports, finances, etc.), parfois depuis plus de cent ans. Grâce à une longue tradition d'échanges de publications avec les instituts de statistique du monde entier entretenue depuis le XIX^e siècle, la bibliothèque dispose également d'un fonds international unique en son genre. Parmi ces collections, jugées assez rares en Europe, on peut mentionner par exemple le recensement de la population des États-Unis de la fin du XIX^e siècle.



Les recensements de populations ("Census") des États-Unis de 1850 disponibles à la bibliothèque de l'Insee Alain Desrosières. Crédit photo : Insee.

Retrouvez toutes les nomenclatures des professions numérisées en ligne sur le site de la Bibliothèque numérique de la statistique publique <https://www.bnsp.insee.fr>

Les services

La bibliothèque répond aussi bien aux demandes des agents de l'Insee qu'au grand public. Tous peuvent venir consulter les ouvrages sur place (sur rendez-vous) et bénéficier de l'aide des agents de la bibliothèque dans leur recherche. La bibliothèque accueille également des classes et peut organiser des visites sur demande. Plus d'information sur <https://bibliotheque.insee.net>



Salle de lecture de la bibliothèque Alain Desrosières de l'Insee à Montrouge (92). Crédit photo : Alexis Komenda.